

Conseil municipal du 21 décembre 2009

Compte-rendu de la séance

Etaient présents : Jean-Michel BORGEL, Georges VIGNOUD, Pierre GUIDAT, Jean-Claude GOUVERNEUR, Jean-Louis PATAVINI, Bernard BOULANGER, Gabriel HENRIQUET, Daniel ALESSANDRINI, Valérie BOCQUET LEGER, Danièle BRUN, Christiane BRUNET, Eric DELESCLOSE, Thierry FERRACHAT, Jean-Jacques MAURIS, Michel MENDEZ PORCEL, Pierre MICHEL, Michel PAJEAN, Monique PERRIER, Maryse PRETTE, Claude RIOND.

Etaient excusés : Marie-Corinne LAUDES

Etaient absents : Nacera ALLALOU, Christine DIETZ

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Thierry FERRACHAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2009

1/ Etude d'urbanisme pré opérationnelle « le Péchet-Minjoud » : présentation par la cabinet LIEUX-DITS

Au préalable, monsieur le maire prononce une suspension de séance.

En présence de madame BLANCHET (Métropole Savoie), madame COHEN du cabinet LIEUX-DITS, maître d'œuvre de l'étude pré opérationnelle du secteur « le Péchet-Minjoud » présente au conseil municipal le plan de composition urbaine et paysagère retenu dans le cadre de la réflexion menée par la commission urbanisme.

Après de nombreux échanges concernant cette étude qui s'inscrit dans la démarche d'approche environnementale de l'urbanisme (A.E.U.), monsieur le maire prononce la reprise de la séance du conseil municipal.

2/ Budget commune 2009 : décisions modificatives

a/ vote de crédits supplémentaires en investissement

Il s'agit d'opérations d'ordre portant sur :

- la récupération de T.V.A. électricité sur travaux
- l'intégration des frais d'annonces légales des marchés publics dans les programmes de travaux

dépenses		recettes	
2762-041	+ 2 204 €	2315-041	+ 2 204 €
2152-041	+ 1 346 €	2033-041	+ 3 369 €
21534-041	+ 1 238 €		
2313-041	+ 785 €		
total	+ 5 573 €		+ 5 573 €

La section d'investissement s'équilibre à 3 540 145 € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le vote de crédits supplémentaires d'un montant de 5 573 € en dépenses et en recettes.

3/ Budget du service de l'eau potable : vote de crédits supplémentaires en section d'investissement

Il s'agit d'opérations d'ordre portant sur la récupération de T.V.A. sur les travaux d'eau potable.

dépenses		recettes	
2315-041	+ 14 267 €	2762-041	+ 14 267 €

La section d'investissement s'équilibre à 313 267 € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le vote de crédits supplémentaires d'un montant de 14 267 € en dépenses et en recettes.

4/ Convention de mise à disposition de l'orgue de l'église de Saint-Pierre d'Albigny

Monsieur le maire indique que l'assemblée délibérante doit le mandater pour signer la convention de mise à disposition de l'orgue de Saint-Pierre d'Albigny, propriété de la commune. Il précise que l'orgue sera affecté à l'exercice du culte mais également à des fins culturelles et pédagogiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer cette convention avec monsieur le curé de l'ensemble paroissial Saint-Pierre / Chamoux.

5/ Urbanisme : étude de faisabilité du projet d'aménagement du « quartier de l'ancienne poste »

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le principe du lancement d'une étude de faisabilité conduite par l'O.P.A.C. de la Savoie pour le projet d'aménagement du « quartier de l'ancienne poste », qui regrouperait des équipements publics en mixité avec des logements sociaux.

6/ Logements sociaux : garanties d'emprunt (projet HALPADES)

Monsieur le maire rappelle que la société HALPADES S.A. d'H.L.M. sollicite la commune pour l'octroi de la garantie financière des prix contractés pour l'opération de construction neuve de 13 logements locatifs aidés (opération « la Plaine de Saint-Pierre »).

Le montant global des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations s'élève à 1 075 354 €.

Après discussion, le conseil municipal, par 19 voix pour et 1 voix contre (monsieur GOUVERNEUR) décide de ne pas accorder l'octroi de la garantie de la commune aux prêts contractés par la société HALPADES pour l'opération immobilière « la Plaine de Saint-Pierre ».

7/ Motion sur le projet de réforme de collectivités territoriales

Monsieur le maire propose à l'assemblée délibérante de prendre connaissance d'une motion présentée par l'association des maires ruraux de France relative au projet de réforme des collectivités territoriales.

8/ Motion sur le maintien du service public postal à Saint-Pierre d'Albigny

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, une motion relative au maintien du service public postal à Saint-Pierre d'Albigny :

« Le bureau de poste de Saint-Pierre d'Albigny n'a plus de receveur depuis quelques années ; le conseil municipal s'inquiète de son devenir à l'occasion des discussions en cours au Parlement.

Nous rappelons que la Poste remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de renforcement du lien social, que sa mission dépasse le cadre du service universel du courrier et de la presse.

Sa présence en milieu rural reste indispensable et plus particulièrement dans notre canton qui connaît un essor démographique conséquent. »

9/ Questions diverses

- 9.1 Culture et patrimoine

Monsieur DELESCLUSE, conseiller municipal délégué en charge de la commission Culture-Tourisme-Patrimoine-Communication, remet à l'ensemble des conseillers municipaux un recueil contenant les propos tenus par François GEX dans : « le Bulletin Paroissial de Saint-Pierre d'Albigny » entre 1926 et 1935, par Maxime FAVRE, Maître en Géographie (2009).

La séance est levée à 22h

Affiché le 24 décembre 2009